



Entre le 29 novembre et le 6 décembre prochain, vous allez désigner pour la Guyane les représentants du personnel dans les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL).

Cette instance, élue pour 4 ans, a compétence pour émettre un avis sur tout ce qui concerne votre dossier individuel : titularisation, mutation, promotion et évaluation professionnelle notamment.

Pour être défendu, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités de nos services.

Qui sont les candidats F.O.-DGFIP Guyane ?

Des collègues représentatifs des différentes missions de notre direction qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances Publiques à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent.

Des élus sortants mais aussi de nouveaux militants formés aux nouvelles règles de gestion et qui ont à cœur de défendre vos droits sans parti pris, sans jamais s'engager dans la cogestion et quel que soit leur parcours.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour défendre vos intérêts et obtenir satisfaction.

En votant pour les candidats F.O.-DGFIP Guyane, vous voterez pour des femmes et des hommes libres dans un syndicat libre et indépendant, au service des personnes.

En votant F.O.-DGFIP Guyane, vous choisirez des représentants qui défendent vos dossiers avec des arguments construits et percutants, tout en vous rendant compte systématiquement de ce qui a été dit en CAPL.

Au cours du mandat qui s'achève, les règles de gestion ont été profondément modifiées.

Vos élus **F.O.-DGFIP** en CAP Nationales ont défendus dans toutes les instances et toutes les catégories les intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des agents de notre Direction.

Et vos élus **F.O.-DGFIP** en CAP locales continueront à défendre ces intérêts pour l'ensemble des agents de la Guyane.

Avec les règles de gestion à venir dès 2020, le rôle des élus en CAP locales va s'élargir.

L'expérience des élus **F.O.-DGFIP** est prépondérante pour assurer la défense de tous les agents de manière équitable et efficace.

Pour cela également, nous avons la primeur d'avoir sur la liste Nationale la présence de notre secrétaire départementale de F.O.-DGFIP Guyane (Jacqueline ARNAUD) pour porter la voix de la Guyane.

F.O.-DGFIP exige notamment :

- > au moins deux vrais mouvements de mutations par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- > pour les agents en situation de priorité, une affectation en CAPN sur la base de l'ancienneté de la demande, sans avis ou condition restrictive ;
- > le droit au retour, c'est-à-dire que les agents promus de C en B ne soient plus soumis à une mobilité forcée conformément au plan d'action ministériel « égalité professionnelle femmes-hommes » ;

Je vote
TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES 
FONT LA DIFFÉRENCE

> que tous les agents en situation prioritaire soient mutés dans le département demandé et affectés sur un poste fixe, dans la commune sur laquelle s'exerce la priorité ;

> que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

LISTE DES CANDIDATS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°3 – AGENTS ADMINISTRATIFS

1	GIRAUD Christine	AAP1	Cellule d'appui au réseau
2	JOHN Cédrine	AAP1	Service des produits divers de l'État
3	DIMANCHE Michael	AAP2	Trésorerie de Kourou
4	AUGUSTE Maude	AAP2	SIP de Cayenne

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°2 – CONTROLEURS

1	SANE Samba	CP	Trésorerie de Saint-Laurent du Maroni
2	DARIVON-CAMON Sonia	CP	SIP de Cayenne
3	ARNAUD Jacqueline	C1	Équipe De Renfort
4	MOTHMORA Chantal	C1	Trésorerie Hospitalière
5	CHAUDRIN Pascal	C2	Service de la dépense de l'État
6	MATHIAS Audryna	C2	SIP de Cayenne

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°1 – INSPECTEURS

1	TONDU Nicolas	Insp	Service Recettes Non-Fiscales
2	MARIE-JOSEPH Mayling	Insp	Pôle gestion fiscale
3	MARTINGOULET Joël	Insp	Trésorerie de Saint-Laurent du Maroni
4	SAINT-AIME Carole	Insp	Service de la comptabilité de l'État

Je vote
TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES 
FONTE LA DIFFÉRENCE